

---

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITE AD HOC DE REFLEXION SUR LES PROPOSITIONS DE REFORME DES  
PROCEDURES DU COVIDEBA TENUE LE 15 JANVIER 2022**

PRESIDENT : MOUAHA Felix

RAPPORTEUR : DJIAYA TCHAWWE Roger

C'est à 16h30 que las d'attendre les délégués, le Président du COVIDEBA lance les travaux. Il faut dire pour le déplorer que de tous les délégués régulièrement convoqués dont 3 (trois) par centre, un seul de Douala à savoir DJIAYA THAWWE Roger avait répondu présent. Les autres n avaient même pas eu la délicatesse de s'excuser.

La rencontre a dû se tenir avec les volontaires dont les noms suivent :

1. TCHAPA TCHOUAWOU
2. DJIAYA TCHAWWE Roger
3. DJIEPANG Robert
4. MOUAHA KOLIIOU Felix
5. HAKOUA Emmanuel
6. NZEUDEU KWEMO Patrick
7. TCHOUAWOU KAMDE David
8. TCHAMAKAM Jean
9. NGAHOCK TCHAMAKAM Edgar Ford

D entame des travaux, le Président de séance et le rapporteur sont désignés à l'unanimité des présents. L'ordre du jour adopté porte sur les propositions faites par les Centres de Yaoundé et de Bafoussam, les seuls à avoir fait des propositions, à savoir :

- Institution d'une carte de membre ;
- Harmonization des contributions ;
- Les feux de brousse
- L'entretien des routes
- L'électrification
- La gestion de l'eau.

1. Institution des cartes de membres

Les participants ont arrêté et proposé la création d'une carte annuelle des membres participant au développement de Bataack. Ils ont opté pour la forme de badge dont un échantillon a été présenté. Il coute 1.000 (mille) francs, somme qui sera déduite de la contribution annuelle de chacun.

Le badge sera individualisé et comportera les renseignements sur le cotisant. Le projet des inscriptions sur le badge sera soumis pour contribution.

## 2. Harmonization des contributions

Après des explications et des discussions, la proposition du Centre de Bafoussam a été retenue pour être proposée à l'Assemblée Générale du lendemain.

Elle porte sur une base minimum de 1.000 (mille) francs par personne et par mois. Les 12 mois de l'année doivent être bouclés en fin mai. Les sommes ainsi réunies seront acheminées avec le bordereau reprenant la liste des cotisants en fin mai afin de permettre la confection des badges qui seront portés à l'occasion du Congrès annuel de juin. Il est conseillé aux délégués de ne plus porter de l'argent sur eux pour le Congrès mais de le verser dans toutes les agences Afriland de leur localité. Le reçu délivré par la banque devra être filmé et envoyé au Président du COVIDEBA pour prise en charge.

Les versements doivent être trimestriels afin de permettre le financement des projets, le dernier versement devant avoir lieu le 31 mai au plus tard.

Il est à noter que la contribution des élites reste inchangée (5.000 frs par mois), tout comme celle des jeunes élites (2.500 frs par mois)

Chaque Centre doit désigner chaque mois deux représentants pour la réunion mensuelle du COVIDEBA. Deux absences consécutives des représentants d'un centre entraînent une pénalité de 10.000 (dix mille).

Mbeuh Ngahock TCHAMAKAM Jean s'est engagé à rencontrer les Batack de Njombe et Penja le 19 février prochain afin de les galvaniser.

## 3. Les feux de brousse

La population doit être régulièrement sensibilisée sur ce fléau. Il appartient à chacun de nettoyer les abords des poteaux électriques qui sont dans son périmètre. Ces poteaux disposent pour certains des prises de terre que nous devons protéger pour notre sécurité. Les résidents par la voix de Tagni Kwemo s'engagent à nettoyer les abords des poteaux situés en brousse.

Le renforcement des pénalités à infliger aux allumeurs de feux de feux de brousse a été recommandé.

## 4. L'entretien des routes

Faute de moyens, ce volet a le plus souffert. Nous attendons toujours la réalisation de la promesse du CODEPOUANOU pour le pavement en pierres de la montée Mbeuh Tchatchui. L'Etat ayant abandonné depuis plus de 15 ans aujourd'hui l'entretien de notre axe central, il faut nous battre pour sa survie. Nous devons trouver les moyens pour acquérir des sacs et reprendre le cantonage. Les populations doivent être sensibilisées sur le nettoyage de la portion de route qui traverse leurs concessions et des pénalités devraient être appliquées en cas de non nettoyage.

## 5. L'Electrification

La fourniture de la basse tension est toujours attendue sur 3 axes principaux :

- La rue TCHOUAWOU Thomas jusqu' au carrefour menant chez Ti Tieuna
- La rue des écoles

- La rue de la Chefferie jusqu' à Batack Plateau

A cela s'ajoutent des concessions non encore alimentées.

L'inquiétude vient de ce que nos voisins de Badoumla et Dempou qui n'attendaient rien et qui se sont greffés à nous sont aujourd'hui câblés et fournis en électricité. Et les travaux sont à l'arrêt.

#### 6. La gestion de l'eau

Les populations doivent être sensibilisées sur le fait que l'eau a un cout et doit être entretenue. Son attention est attirée sur le fait que nous sommes tous des surveillants du réseau d'alimentation en signalant au plus tôt les pannes, les fuites. Un constat est clair, les besoins sont de plus en plus nombreux et une discipline plus rigoureuse s'impose.

Il faut absolument renforcer la capacité du château actuel pour pouvoir satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses.

Le Solutré a servi de cadre à cette rencontre qui s'est terminée par un repas offert par le Président TCHAPA.

LE PRESIDENT,

(e) MOUAHA KOLUOU Félix

LE RAPPORTEUR,

(e) DJIAYA TCHAWÉ Roger